

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2810 - JEUDI 12 JANVIER 2017

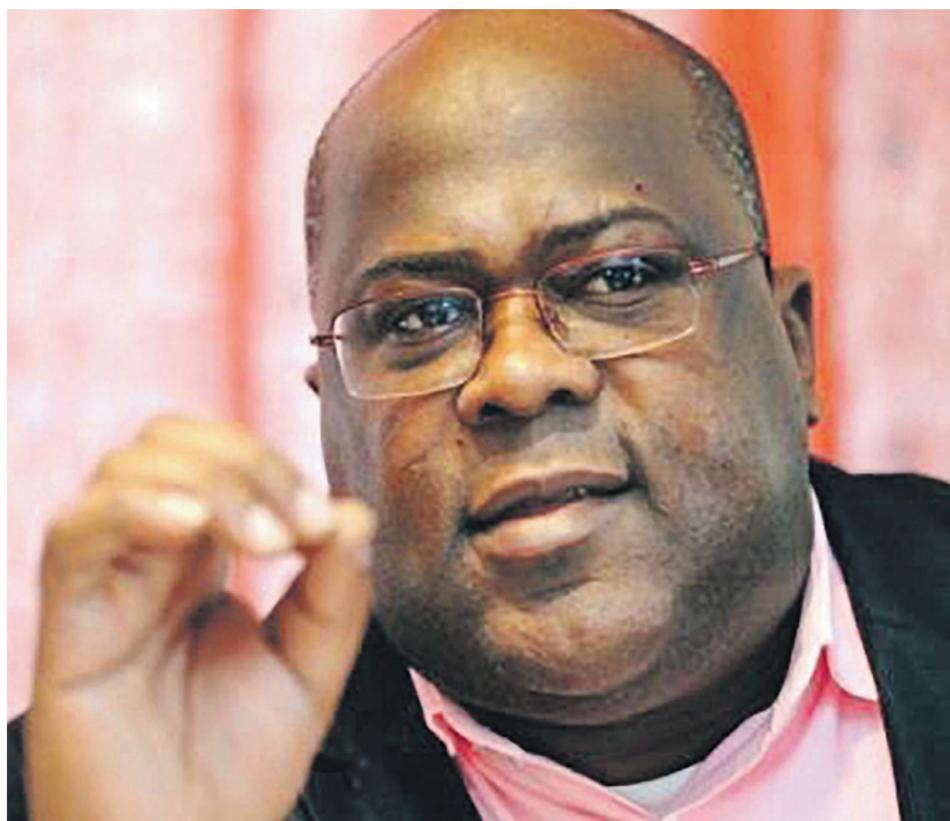
DÉSIGNATION DU PREMIER MINISTRE

Le Rassemblement
mise sur Félix
Tshisekedi

Cette plate-forme de l'opposition a déposé mardi auprès de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénco) ses propositions sur la mise en application de l'accord du 31 décembre en proposant le nom de Félix Tshisekedi comme candidat Premier ministre. La désignation de l'ancien secrétaire national aux Relations extérieures promu secrétaire général adjoint de l'UDPS est cependant loin d'être digérée par le Front pour le respect de la Constitution (FRC), une autre composante de l'opposition, qui pose un sérieux problème d'éthique.

Étienne Tshisekedi ayant déjà été désigné au terme de l'accord signé le 31 décembre comme président du Conseil de suivi de la transition, organe chargé de veiller au respect des closes jusqu'aux élections prévues en décembre 2017, le Front trouve indécent que l'on attribue la primature à son fils. Sans se prononcer, la majorité brandit déjà un critérium de nature à compromettre ce choix.

Page 13



Félix Tshisekedi



Les participants au dialogue de la Cité de l'UA

APPLICATION DE L'ACCORD DU 31 DÉCEMBRE

Controverse autour de la taille
du gouvernement et de la
composition du comité de suivi

Dans leurs propositions respectives remises le 10 janvier à la Cénco, la majorité présidentielle (MP) et le Rassemblement n'ont pas la même idée de la taille du futur gouvernement et de la composition du Conseil national de transition. Pour la MP qui convoite un des trois postes de vice-président du comité de suivi, les deux autres devront être attribués respectivement à la société civile et à l'opposition signataire de l'accord de la Cité de l'Union africaine.

Le Rassemblement qui entend y placer son délégué pense que le FRC et la MP pourront se contenter de deux postes restants. Quant au gouvernement, la Majorité propose une soixantaine de membres en fonction de son caractère d'union nationale alors que le Rassemblement en suggère quarante-cinq pour des raisons d'austérité budgétaire.

Page 12

MEDIAS

FFJ en ordre de bataille pour
le poste de haut conseiller
au Csac

Cette organisation, qui est, avec Journaliste en danger, l'une de deux structures actives ayant une réelle emprise sur les médias et les journalistes sur l'ensemble du pays, se propose de donner un candidat à la direction du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (Csac), le mandat électif des membres de cette structure d'appui à la démocratie ayant déjà pris fin. Jed et Freedom for journalist (FFJ) seraient en train de peaufiner les dossiers de candidature de leurs postulants au prorata du quota qui leur est réservé au sein de cet organe public de régulation de l'espace médiatique de la RDC.

Se réservant sur le nom de leur candidat, les deux organisations révèlent qu'il s'agit d'un ancien membre de la commission de discipline de l'Union nationale de la presse du Congo ayant œuvré à l'ex-Haute autorité des médias.

Page 12

CAN 2017

Les Léopards au Gabon avec Kabananga

C'est déjà l'ambiance de la Coupe d'Afrique des nations au sein de la sélection RD-congolaise qui a fini sa préparation au Centre d'excellence de la Confédération africaine de football (CAF) de Mbankono au Cameroun. Et l'on souligne le changement au sein de l'effectif avec le remplacement d'Hervé Kagé par Junior Kabananga. Ce changement est consécutif à l'annulation du match amical qui devait opposer la RDC au Zimbabwe qui a préféré disputer le même jour une rencontre de préparation contre le Cameroun.

Junior Kabananga, dont le nom ne figurait pas sur la liste des vingt-trois joueurs publiés par la CAF, a fina-



Les Léopards avant le match contre le Burundi à Kinshasa

lement été repris. L'on apprend qu'il y aurait eu méprise, car c'est plutôt Hervé Kagé de Genk en Belgique qui a quitté le groupe, a déclaré une source proche de la Fécofa, récemment revenu du Gabon.

Page 14

ÉDITORIAL

Sagesse

Plus que jamais aujourd'hui, alors que le Congo, comme tous les pays de l'Afrique centrale, se trouve impacté durement par la réduction de ses ressources publiques, il importe de soutenir et si nécessaire de protéger ses institutions traditionnelles. Issues d'une longue, très longue histoire qui débuta il y a plusieurs millénaires, ces institutions et les traditions qu'elles incarnent constituent en effet le véritable pivot de notre société. Même si les temps modernes ont semblé sonner, sinon leur disparition, du moins leur affaiblissement, elles continuent d'occuper une place essentielle dans la société congolaise.

La sagesse, par conséquent, est de les soutenir sur toute l'étendue du territoire national afin qu'elles jouent le rôle d'encadrement qui est le leur depuis la plus haute antiquité. C'est d'ailleurs ce que la Nouvelle Constitution, adoptée par référendum à la fin de l'année 2015, a fait en leur conférant un statut officiel qui les positionne de façon claire au sein de la gouvernance publique.

Alors que la modernité sous ses formes les plus diverses gagne rapidement toutes les couches de la société congolaise un tel rappel, qui semblera incongru à certains, nous paraît devoir s'imposer aux autorités de la République. Certes il traduit la conviction et même l'engagement du chef de l'Etat lui-même qui ne manque jamais une occasion de marquer son respect pour les institutions traditionnelles, mais il doit aussi être perçu du haut en bas de l'édifice public comme l'un des fondements de la nation moderne que nous voulons construire, ou plutôt adapter aux conditions de vie moderne qui sont aujourd'hui les nôtres.

Mieux vaut, dans le moment présent, se convaincre que les legs du passé doivent être protégés si le Congo veut tirer le plus grand bénéfice de son émergence sur le plan économique et social. Demain, en effet, il sera trop tard et l'on verra, comme dans la plupart des nations riches que compte la planète, la société civile se désunir, se morceler avec le risque de voir surgir des tensions internes de plus en plus difficiles à combattre.

Ne pas sacrifier le passé au présent est certainement l'un des impératifs catégoriques du temps que nous vivons.

Les Dépêches de Brazzaville

ECHÉANCES ÉLECTORALES 2017

Justin Koumba plaide pour des scrutins apaisés

Lors de la cérémonie d'échange de vœux avec les députés et les collaborateurs, le 11 janvier à Brazzaville, le président de l'Assemblée nationale, Justin Koumba a émis le vœu de voir les prochaines élections législatives, locales et sénatoriales se dérouler dans la paix et la sérénité.

Il a mis à profit cette occasion pour formuler le souhait de revoir certains d'entre les députés bénéficier à nouveau de la confiance de leurs électeurs potentiels. Justin Koumba a salué au passage le travail abattu par les élus du peuple au cours de la législature qui s'achève cette année. En témoignage, a-t-il dit, près de cent soixante-douze lois et quatre propositions de lois votées. Beaucoup d'avancées sur le plan législatif, a-t-il renchéri, ont été également enregistrées.

Par ailleurs, le président de l'Assemblée nationale a interpellé les députés à saisir les opportunités, dans le cadre du renforcement des pouvoirs du Parlement, que leur offre la nouvelle Constitution afin que la chambre basse joue pleinement son rôle.

Justin Koumba s'est félicité en outre de la compétence acquise au fil des années par l'administration parlementaire qui contribue, a-t-il reconnu, à la consolidation de l'action législative voire de la démocratie congolaise.

En dépit de la situation économique mondiale morose au cours de l'année 2017, le président de l'Assem-

blée nationale a invité les députés



Justin Koumba lisant son discours (Adiac)

et les collaborateurs à intérioriser les instructions données par le président de la République, lors de son message de vœux le 31 décembre, axées sur la culture du travail et de la rigueur.

De son côté, le premier secrétaire de l'institution, Valère Eteka Yemet a indiqué que malgré des avancées enregistrées sur plusieurs plans, beaucoup de défis restent encore à

relever. En ce qui concerne les collaboratrices et collaborateurs, au titre des défis, il est nécessaire, a-t-il affirmé, de renforcer la formation, d'améliorer les conditions de travail et de vie, d'organiser la gestion des

carrières des fonctionnaires parlementaires... Il a souhaité en outre que les quelques mois qui restent avant la fin du mandat devraient être utilement exploités comme l'ont été les quatre années passées. Il a salué à cet effet les efforts déployés par les députés de toutes les tendances politiques confondues pour l'avènement de la nouvelle République.

Roger Ngombé

La France entend soutenir le Congo

Les questions inhérentes à la coopération dans les domaines de la police, de la décentralisation et des collectivités territoriales, ainsi que la contribution dans l'organisation des prochaines élections législatives, sénatoriales et locales étaient au menu des entretiens le 11 janvier à Brazzaville entre l'Ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery et le ministre de l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local, Raymond

Zéphirin Mbolou. Le diplomate français, qui a pris ses fonctions au Congo en qualité d'ambassadeur il y a près de six mois, a assuré son interlocuteur que la France entend apporter sa contribution multiforme dans l'organisation des prochaines échéances électorales au Congo, prévues pour l'année en cours.

Il a par ailleurs indiqué que son pays est prêt à former les policiers congolais dans le cadre de la police

scientifique en vue de les aider à parfaire leurs connaissances dans les enquêtes et analyses policières réalisées aux laboratoires.

Bertrand Cochery a en outre déclaré que la France envisage de renforcer la coopération avec le Congo dans le domaine des collectivités territoriales, notamment à travers le soutien préconisé des jumelages entre les villes françaises et congolaises.

R.Ng.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubel-Ngono

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhass

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COOPÉRATION

Le Brésil veut partager son expérience avec le Congo dans les domaines sanitaire et alimentaire

Reçu en audience le 10 janvier par l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, l'ambassadeur du Brésil, Raul de Taunay, a indiqué que son pays souhaite travailler avec la Fondation Congo Assistance dans les domaines social et médical.

« Au Brésil, nous avons eu comme présidente une femme. Donc, c'est un plaisir et un honneur pour moi de venir rencontrer la première dame du Congo, qui tient à cœur divers projets pour faire avancer sa Fondation », a déclaré l'ambassadeur du Brésil au sortir de l'entretien avec l'épouse du chef de l'Etat.

Ajoutant: « C'était un entretien

d'échanges pour examiner les domaines dans lesquels nous pouvons renforcer notre coopération. Au Brésil, j'aurai une consultation avec les autorités sur la possibilité d'offrir des médicaments au Congo ».

Cette première rencontre avec Mme Sassou N'Guesso a été très fructueuse pour les deux parties, a-t-il poursuivi, car, « cela démontre l'engagement des gouvernements des deux pays à poursuivre des programmes bénéfiques pour le bien-être des populations. Nous envisageons comment mettre en place des politiques sociales au Brésil et au Congo ».

Pour la mise en place et la réussite de certains projets, le diplomate brésilien a dit compter sur son



Poignée de main entre Antoinette Sassou N'Guesso et Raul de Taunay / (Crédit photo adiac)

NTIC

L'économie numérique comme opportunité de diversification économique au Congo

L'expert en communication, enseignant à l'Université Marien Ngouabi, Idriss Anthonin Bossoto, estime que communément appelée « Nouvelle Economie » ou encore « Economie de l'information et du savoir », le numérique représente aujourd'hui une importante source d'emplois directs et indirects qui devra inévitablement contribuer à la diversification économique dans les pays en voie de développement.

Pour l'orateur la réponse ne fait aucun doute, ce terme, dit-il, « apparut dans les années 90, était intimement lié à l'informatique ou à ce qu'on a appelé pendant plusieurs années la bulle Internet. Il est assimilé aux technologies de l'information et de la communication (TIC), et en particulier aux secteurs producteurs ».

Il précise que, « l'économie numérique ne se limite pas à un secteur en particulier, mais prend en compte l'ensemble des secteurs en ligne, ainsi que les logiciels, les services et les matériels informatiques ». Les progrès de l'économie mondiale ont pour fondement l'ensemble des activités liées à l'internet. « En République du Congo, le numérique représente une importante source d'emplois directs et indirects qui contribue fortement à l'employabilité des jeunes diplômés ou non. Il peut être segmenté en 2 secteurs. Il s'agit des secteurs formel et informel des Technologies de l'information et de la communication », constate l'orateur.

Pour Idriss Anthonin Bossoto, dans le contexte congolais, le secteur formel dont les activités sont reconnues par la loi, prend en compte les opérateurs de téléphonie mobile, les fournisseurs d'accès à Internet, les entreprises de prestations des services informatiques, les services de maintenance et de vente d'accessoires informatiques et mobiles. A cela s'ajoutent, reconnaît-il, les nouveaux médias, les programmes de télévision y compris l'imprimerie et l'édition. « Au Congo, l'informel dans le secteur des TIC comprend, les réparateurs des terminaux numériques (téléphones, tablettes, écrans plasma...), les vendeurs de contenus téléchargés (films, musiques, vidéo et images...), les studios d'enregistrement, les studios de montage vidéo, les salles de jeux vidéo, etc. Cependant, nous retenons que l'impact de l'économie numérique aujourd'hui est la résultante de plusieurs facteurs dans le domaine des télécoms et de l'internet », a-t-il poursuivi.

En termes de contribution directe, déclare-t-il, l'économie numérique a un effet macroéconomique sur l'augmentation de l'investissement productif des entreprises, dans les biens corporels (équipements et matériels numériques) ou incorporels (logiciels utilisés dans le processus de production). Il y a donc un effet sur la croissance car une augmentation du capital productif entraîne un accroissement de la formation brute du capital fixe (FBCF) et par conséquent du PIB, c'est un effet volume direct.

Concluant son exposé, Idriss Anthonin Bossoto, a indiqué que l'impact total de l'économie numérique sur la croissance des pays est composé d'un effet direct via l'accumulation du capital numérique et l'effet indirect mesuré par la diffusion du capital numérique dans le système productif. « Aujourd'hui, les analystes s'accordent sur un point : l'économie numérique est une manne d'or. En effet, elle contribue valablement au PIB et permet aux Etats de disposer de ressources importantes. Dans la note de l'IFRI publiée en 2010 sur l'Afrique Subsaharienne, les recettes des télécoms représentent près de 5% du PIB des pays africains. De plus, dans les pays comme la Zambie, l'Ethiopie ou la Namibie, les ménages dépensent près de 10% de leur revenu mensuel en téléphonie contre 3% (INSEE) dans les pays développés », a-t-il appuyé.

Guillaume Ondzé

épouse plus expérimentée dans le domaine de l'alimentation.

« Le Congo peut compter sur notre disponibilité, car le désir des Brésiliens est de faire avancer certains projets au Congo et en Afrique. Les Africains nous ont apportés aussi beaucoup de choses, et nous avons une histoire commune que nous partageons dans divers domaines (sportif, culturel etc.) », a rappelé le diplomate.

Il a, en outre, rappelé des progrès

considérables réalisés par son pays au cours des dernières décennies dans le cadre de la nutrition, grâce à la mobilisation de la société civile, à l'allocation de ressources au profit de la nutrition, et à un engagement politique suivi d'actions.

En effet, c'est en 2010 que le Brésil a incorporé le droit humain à l'alimentation dans sa Constitution. Cette loi établit la liberté fondamentale de ne pas souffrir de la faim ou de la malnutrition, ainsi que d'avoir accès à une nourriture adéquate et

saine.

Par ailleurs, l'allaitement maternel exclusif pour les nourrissons de moins de six mois a connu une très nette amélioration. En dépit d'une forte résistance dans le secteur industriel, le Brésil a réussi à faire appliquer une loi régulant la commercialisation de substituts de lait maternel.

Signalons que l'ambassadeur du Brésil au Congo a pris ses fonctions, il y a un peu plus de trois mois.

Yvette Reine Nzaba

LÉGISLATIVES ET SÉNATORIALES 2017

La Cour constitutionnelle promet des scrutins démocratiques et sans heurts

L'engagement a été pris par le président de cette institution, Auguste Iloki le 11 janvier, lors de la cérémonie d'échange de vœux avec ses collaborateurs.

« Il ne saurait exister de justice constitutionnelle féconde sans citoyens avisés et intéressés à s'approprier les règles de compétence et de procédure en la matière. Cet appel me paraît nécessaire au moment où se pointent à l'horizon, les élections législatives et sénatoriales, qui constituent d'autres occasions de manifestation de la consolidation de la démocratie, au cours desquelles notre institution consacrerait toute son énergie », a indiqué le président de la Cour constitutionnelle.

En effet, il s'agira pour cette institution, au cours de ces mois, de prendre des dispositions nécessaires et adéquates, lui permettant de régler avec méthode, professionnalisme et sérénité les éventuels contentieux électoraux, en vue de consolider l'esprit démocratique dans le pays. « Il est avéré par le passé, que le règlement du contentieux desdites élections a laissé apparaître de



Auguste Iloki serrant la main à un membre de la Cour constitutionnelle (photo adiac)

la part des citoyens qui saisissent la Cour constitutionnelle, beaucoup de faiblesses sur le respect des règles de compétence et de procédure », a renchéri Auguste Iloki.

Esquissant le bilan de l'année écoulée, le président de la Cour constitutionnelle a assuré que l'institution qu'il dirige a fait du chemin et a grandi progressivement. Parmi les points forts réalisés, Auguste Iloki a cité entre autres, la bonne tenue, le 20 mars 2016, de l'élection présidentielle pour laquelle, a-t-il avoué, son institution a bien joué sa partition, en veillant ri-

goureusement à sa régularité. Il a dans son discours de circonstance félicité ses administrés pour la bonne collaboration qui règne au sein de l'institution. Cependant, les a-t-il promis, « la rigueur au travail sera de mise en 2017 ». La loi, a-t-il ajouté, sera appliquée de manière rigoureuse et proportionnée à tous ceux des agents qui brilleront par des comportements déviants et anti-professionnels, conformément aux prescriptions de la loi n° 01/82 du 7 janvier 1982, sur les règles disciplinaires applicables aux agents de l'Etat.

Firmin Oyé

Caisse nationale de sécurité sociale

Message de vœux à Son Excellence Monsieur le président de la République

Monsieur le président de la République,

La Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), maillon indispensable de la chaîne de solidarité de notre pays, accomplit de manière régulière sa mission de paiement des prestations sociales aux assurés relevant du code du travail.

Dans le souci d'assurer le bien-être de tous les Congolais, vous avez, Monsieur le président de la République, depuis le 15 juillet 2011, fait adopter une politique de « redéfinition du socle national de protection sociale ».

Conformément à cette vision clairement définie, des réformes sont en chantier.

Elles se caractérisent principalement par l'extension de la protection sociale à de nouvelles couches de la population. À terme, avec l'instauration de l'assurance maladie universelle, les populations seront mises à l'abri de toute sorte de vulnérabilité pouvant entraver leurs capacités de production et compromettre le dynamisme du pays.

Cette vision constitue à la fois un véritable challenge et une source de motivation pour les agents de notre organisme qui sont, plus que jamais, décidés à s'investir pour l'accomplir.

Au regard des jalons posés au cours des précédentes années, 2017 s'annonce pleine de défis à relever pour conduire notre sécurité sociale dans l'ère de la modernité.

Aussi, à l'orée de cette nouvelle année, tous les travailleurs de la Caisse nationale de sécurité sociale se joignent à moi pour vous souhaiter leurs vœux de bonne santé et de réussite dans l'œuvre exaltante de reconstruction de l'espérance sociale.

À Brazzaville, le 5 janvier 2017

Le Directeur Général,


Evariste ONDONGO



EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DE L'ETAT DU CONGO « EOCG 6,50% NET 2016-2021 »

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Etat du Congo représenté par le Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Public porte à la connaissance de la communauté des investisseurs locaux et internationaux, le résultat ci-après de l'opération d'emprunt obligataire par appel public à l'épargne de la République du Congo dénommée « EOCG 6,50% net 2016-2021 ». Pour rappel, cette opération a été enregistrée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) sous le numéro COSUMAF-APE-03/16 suivant la décision N°2016-08 du 5 décembre 2016.

Au terme de la séance de dépouillement qui s'est tenue le mercredi 28 décembre 2016 suite à la clôture de la période de souscription, les statistiques ont formellement établi que l'emprunt a été sursouscrit à hauteur de 28,20%. En effet, cette première émission d'emprunt obligataire de l'Etat du Congo a permis de mobiliser sur le marché financier régional la somme de 192,304 milliards FCFA, contre 150 milliards FCFA initialement sollicités.

Sur la base de l'autorisation octroyée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) de procéder à une allocation intégrale des titres sollicités, la Communauté des investisseurs locaux et internationaux est donc informée que toutes les personnes phy-

siques et morales ont bénéficié de l'intégralité des quantités de titres auxquelles elles avaient souscrit.

Cette augmentation du montant de l'opération qui respecte le plafond d'émission des titres publics fixé par la Loi des Finances 2016 de l'Etat du Congo, permettra à l'Emetteur de poursuivre de façon significative le programme d'investissement public de l'Etat actuellement en cours d'exécution.

La date de jouissance de cet emprunt de l'Etat du Congo est fixée au 28 décembre 2016. Chaque souscripteur devra prendre attache avec la Société de Bourse (SDB) auprès de laquelle il a souscrit pour de plus amples informations.

Le Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public


Le Ministre
Calixte NGANONGO



BRAZZAVILLE

A l'insalubrité des marchés s'ajoutent des inondations

En cette période pluvieuse, les notions d'hygiène dans les marchés, on ne le dira jamais assez, font toujours couler beaucoup d'encre. Faire des courses après la pluie n'est pas chose aisée dans la plupart des marchés de la capitale. Constat.

Dans des marchés où le système d'évacuation d'eau ne fonctionne presque plus, les eaux de pluie envahissent automatiquement les trottoirs, empêchant du coup les vendeurs et les clients de circuler normalement. C'est le cas du marché Plateau des 15 ans, dans le quatrième arrondissement.

À l'origine de cette situation récurrente depuis deux ans, les collecteurs installés dans le marché n'évacuent plus convenablement les eaux de pluie. Pour contourner la difficulté, les commerçants et propriétaires des boutiques ont disposé des sacs remplis de sable tout le long des trottoirs afin de permettre aux clients d'accéder facilement aux étals malgré les eaux. « Cette situation freine nos affaires, car les clients ont du mal à circuler pour atteindre nos tables. Cela porte un coup dur sur nos recettes journalières parce que les clients qui n'apprécient pas du tout de patauger dans l'eau choisissent d'aller ailleurs », déplore Henriette Ndalla, présidente dudit marché, et vendeuse de légumes secs (haricots, petits pois, arachides).



Un tas d'immondices dans les eaux de pluie (Adiac)

Autres occupants des tables et échoppes lèvent également le ton et marquent leur indignation en critiquant rudement les autorités municipales de la ville, qui, selon eux viennent prélever tous les jours des taxes, « au lieu de chercher à résoudre l'épineux problème d'évacuation d'eau et même de salubrité qui se posent dans ce marché ».

Ils regrettent par ailleurs l'absence de coordination avec ces autorités et les accusent de venir les « rançonner » chaque jour en prélevant des taxes qui « n'aboutissent à rien ».

Au marché Thomas Sankara...

Ici au marché Thomas Sankara, dans

le 9ème arrondissement, en plus des inondations, s'ajoutent des coulées de boue qui peuvent durer longtemps avant de disparaître (2 à 3 semaines), d'après la vice-présidente de ce marché, Henriette Atti. En effet, la grande avenue transformée en gare routière où viennent stationner les véhicules remplis de marchandises en provenance de l'intérieur du pays est totalement impraticable.

En attendant que la boue sèche, certains vendeurs impatients choisissent d'aller squatter chez les voisins dans des pavillons situés à proximité. D'autres par contre préfèrent attendre chez eux, jusqu'à la disparition par-

tielle de la boue.

« Pendant la saison sèche, il n'y a pas de problèmes. Mais, dès les premières pluies, c'est la déception, plus rien ne marche. À cause de l'état de notre marché, nos clients ne viennent plus », a expliqué la vice-présidente du marché.

Assises sous des parapluies, un groupe de six femmes lancent : « Nous avons de sérieux problèmes dans ce marché. Regardez les conditions dans lesquelles nous vendons lorsqu'il pleut ! Que les autorités municipales entendent nos cris. Pour l'heure, nous leur demandons de venir renverser ne fut ce que du sable pour permettre à nos clients d'accéder facilement jusqu'ici. Cela nous permettra d'écouler facilement nos marchandises ».

Le marché de dix Francs...

Construit dans une zone marécageuse à Moungali, dans le deuxième arrondissement, le marché de dix Francs, vieux de 60 ans est également confronté au problème d'évacuation des eaux de pluie.

En dehors de cette situation, les responsables réclament également la réhabilitation de leur marché, notamment les trois pavillons détruits par un vent violent depuis 2015, qui heureusement, n'avait pas fait de victimes humaines.

Par ailleurs, le président de ce marché, Frédy Koubanzila, ainsi que d'autres vendeurs s'indignent du manque d'attention des autorités municipales car, jusqu'à présent, explique-t-il, les occupants de la partie détruite ont trouvé mieux d'aller s'installer au bord de la rue. « Depuis que cette partie du marché s'est effondrée il y a de cela deux ans, nous n'avons reçu qu'une seule visite d'une autorité. Nos doléances et nos revendications n'obtiennent aucune réponse de la part des autorités », a regretté Frédy Koubanzila.

Les notions d'hygiène loin d'être respectées

Même pendant la saison sèche, dans la totalité des marchés de Brazzaville, les notions d'hygiène sont fréquemment foulées au pied par les vendeurs, à l'image des denrées alimentaires sensibles que l'on voit souvent exposées longtemps au soleil et à la merci des mouches et autres insectes porteurs de maladie. À l'entrée et même sur les trottoirs séparant les tables, ce sont les tas d'immondices qui accueillent les clients à la grande indifférence des vendeurs qui les côtoient sans gêne.

On déplore parfois le comportement de certains vendeurs qui n'hésitent pas de satisfaire leurs besoins naturels dans des endroits inappropriés, même sur des immondices entassées qui attendent à être évacuées. « Nous vivons dans un environnement insalubre. Cette attitude renforce de plus en plus l'état d'insalubrité dans lequel est plongé ce marché. Même si l'on accuse la pluie qui vient dégrader la situation, il faut reconnaître que nous ne sommes pas propres », a reconnu Sylvestre, vendeur de poisson de mer au marché Ouenzé. « Le marché est un milieu de vie des commerçants qui doit être gardé propre. Malheureusement, ce sont d'abord les vendeurs qui polluent le marché tout en oubliant qu'ils sont les premières victimes des maladies liées à l'insalubrité », s'est plaint un autre vendeur. Pour la plupart des clients, les commerçants sont les seuls responsables de l'insalubrité.

Rappelons que la quasi-totalité des marchés du pays sont confrontés au manque de collecteurs d'eau, provoquant les inondations récurrentes. L'insalubrité dans ces lieux de vente constitue également un grand problème de santé publique quoique quelques efforts aient été entrepris par les autorités municipales. Bref, une véritable politique d'aménagement des marchés domaniaux s'impose.

Yvette Reine Nzaba

HOMMAGE

Louis Marie Nombo Mavoungou : un acteur de la maritimisation de l'économie congolaise

Le secteur maritime congolais vient de perdre l'un de ses fervents promoteurs, notamment l'ancien ministre des Transports maritimes et de la marine marchande, Louis Marie Nombo Mavoungou, dont l'inhumation a eu lieu le 11 janvier 2017 à Pointe-Noire.

Homme rompu à la tâche, il ne ménageait aucun effort pour trouver les voies et moyens devant permettre d'assurer la promotion des activités du secteur maritime congolais, africain, voire même du monde.

L'illustre disparu a laissé une bonne image lors de son passage à la tête de la direction générale de la Marine marchande, en apportant une forte impulsion à cette administration, représentant principal des intérêts de l'Etat en mer.

Il a notamment œuvré pour le renforcement de l'autorité de l'Etat en mer, la formation des gens de mer, le développement des activités des auxiliaires maritimes, le contrôle des navires desservant le Port autonome de Pointe-Noire (PAPN), la liste n'est pas exhaustive.

Louis Marie a aussi assumé les fonctions de secrétaire d'Etat chargé du transport maritime, peu avant sa nomination en 2005 à la tête du ministère des transports maritimes et de la marine marchande. Cette ascension illustre bien le dévouement de ce dernier en faveur du développement du secteur maritime ; un secteur stratégique de l'économie congolaise.

Au nombre des actions ayant marqué son passage à la tête du département des transports maritimes, l'on peut citer l'organisation de la première course de voiliers reliant Pointe Rouge à Marseille en France à Pointe-Noire ; la tenue réussie de la table ronde des bailleurs de fonds sur le financement du programme d'investissements prioritaires (PIP) du PAPN ; l'évolution positive du projet du

guichet unique des opérations transfrontalières (GUOT), connu au départ sous l'appellation de GUMAR (guichet unique maritime) ; le lancement de la Revue congolaise des transports et des affaires maritimes qui est devenue plus tard la Revue africaine des affaires maritimes ; la redynamisation de la Société congolaise de la manutention de bois (SOCOMAB) et du Conseil congolais des chargeurs (CCC) ; la création de la Société de gestion des services portuaires (SGSC). Grâce au PIP, les installations du PAPN ont été modernisées, le terminal à conteneurs élargi, des quais rénovés avec l'installation des portiques qui ont permis d'améliorer les cadences du port, de réduire la durée du passage des marchandises et d'augmenter le trafic du port.

Au plan africain, il sied de souligner le passage de Louis Marie Nombo Mavoungou à la présidence en exercice du Memorandum d'entente sur le contrôle des navires par l'Etat du port dans la région d'Afrique de l'ouest et du centre (Mou d'Abuja) qui regroupe 19 pays de la région.

Il s'agit notamment, de l'implantation à Pointe-Noire, sous la gestion de ce dernier, d'un centre d'information et de documentation de cette institution panafricaine qui prône entre autres, la lutte contre la navigation des navires défectueux dans les eaux maritimes sous juridiction des Etats membres.

En sa qualité de ministre des Transports maritimes et de la marine marchande du Congo, Louis Marie Nombo Mavoungou a pris part aux rencontres de l'Organisation maritime internationale (OMI) aux côtés de ses homologues du monde et du secrétaire général de l'institution de l'époque, le Grec Efthimios Moutropoulos. A ce jour, le Congo est l'un des rares pays ayant ratifié presque la totalité des conventions maritimes de l'OMI. Louis Marie Nombo Mavoungou est détenteur d'un doctorat en économie obtenu à



Louis Marie Nombo Mavoungou (DR)

l'Université de Grenoble et d'un diplôme d'administrateur des affaires maritimes décroché à Bordeaux en France. Il a tiré sa révérence au moment où le Congo avait encore besoin de ses idées et de son engagement au regard de la montée en puissance des actes illicites en mer et de la piraterie maritime dans le Golfe de Guinée. « Le choix de la République du Congo en faveur d'une économie libérale et ouverte sur l'extérieur, confère à nos échanges internationaux de marchandises une importance particulière dans la mise en œuvre d'une stratégie de développement économique et social autoentretenue. Il est reconnu que le transport maritime assure près de 90% du commerce extérieur de la République du Congo et, de ce fait l'importance de la mer comme support des principaux vecteurs de ces échanges (importation/exportation) apparaît à l'évidence », écrit l'illustre disparu dans le n°3 de la Revue congolaise des transports et des affaires maritimes parue en 2005.

Christian Brice Elton

CONGO-CHINE

Les deux pays envisagent d'avoir des échanges financiers en Yuan

La Chine et la République du Congo vont explorer les possibilités d'effectuer leurs transactions économiques et financières en monnaie chinoise, le renminbi (RMB), a annoncé mardi 10 janvier à Brazzaville, le ministre chinois des Affaires étrangères Wang Yi.

« Nous essayerons d'explorer les possibilités d'utiliser davantage le RMB dans la coopération sino-congolaise », a-t-il indiqué, lors d'une conférence de presse tenue en marge de sa visite en terre congolaise. Le ministre chinois des Affaires étrangères a également rappelé que son pays et le Congo entretenaient déjà une coopération dans les domaines économique et financier. « La Chine espère promouvoir le règlement en monnaie nationale, notamment en RMB dans les opérations économiques et financières avec le Congo. Nous espérons aussi que le Congo pourrait utiliser le RMB comme une devise de réserve », a-t-il ajouté. Le chef de la diplomatie chinoise a foulé le sol congolais dans le cadre d'une tournée dans cinq pays africains, notamment le Madagascar, la Tanzanie, la Zambie, le Nigeria et le Congo-Brazzaville. « Je suis venu pour travailler avec la partie congolaise pour mettre en œuvre le consensus important dégagé entre nos deux chefs d'Etat », a-t-il lancé, en présence de son homologue congolais, Jean-Claude Gakosso.

Le ministre Wang Yi a, en outre, réaffirmé le soutien de la Chine au développement économique du Congo, notamment à travers le projet de construction de la Zone économique spéciale de Pointe-Noire. « Nous allons réaliser la Zone économique spéciale de Pointe-Noire pour en faire un projet pilote de la coopération en matière de capacités de production industrielle sino-africaine et un exemple du développement intensif », a-t-il soutenu.

Pour sa part, le ministre Gakosso a vanté l'excellence des relations historiques de coopération entre la Chine et le Congo qui sont, selon lui, portées par la volonté des deux peuples et des deux chefs d'Etat. Ainsi a-t-il annoncé, le début des travaux de construction de la Zone économique spéciale de Pointe-Noire courant la prochaine saison sèche.

Le Congo et la Chine ont noué leurs relations diplomatiques en 1964. Les deux pays sont désormais liés par un partenariat stratégique global touchant presque tous les secteurs de la coopération.

Lors de la visite du président Denis Sassou N'Guesso à Pékin en juillet 2016, les deux parties ont conclu une série d'accords, dont celui portant sur la convertibilité de la monnaie chinoise (yuan) dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale.

Ch.B.E.

AGRICULTURE

Vingt nouveaux maraîchers seront installés sur le site de Nsoungui

La direction départementale de l'agriculture vient d'identifier vingt nouveaux maraîchers issus des sites détruits lors de l'aménagement de la ville de Brazzaville.

Avant de les conduire sur ce site agricole situé à Madibou dans l'arrondissement 8 de Brazzaville, afin d'y poursuivre leur activité agricole, le directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture, Michel Elenga, a expliqué le 11 janvier à Brazzaville, à ces maraîchers, les conditions d'appui du Projet de développement et de réhabilitation des pistes rurales (Pdar).

Il s'agit notamment de se constituer en groupement selon les principes coopératifs ; d'accepter d'être formé, encadré et suivi par AgriCongo et le secteur agricole ; de participer aux cotisations notamment pour l'achat du carburant pour faire fonctionner la motopompe. Ces agriculteurs devront aussi participer à hauteur de 5% au coût du projet. Le respect du guide agroenvironnemental du Pdar est à respecter.

« Le gouvernement accorde beaucoup d'importance aux questions maraîchères car, nous voulons inonder le mar-



Le directeur de cabinet et le coordonnateur du Pdar sensibilisant les maraîchers (Adiac)

ché national de produits agricoles pour baisser les prix. Pour ce faire, nous sommes en train de voir comment appuyer davantage surtout vous épargner des problèmes d'expropriation », a indiqué le directeur de cabinet du ministre

de l'Agriculture.

Signalons que ces 20 nouveaux maraîchers identifiés viennent s'ajouter aux 80 jardiniers expropriés des mêmes zones (Kéba na virage, la Corniche et la case de Gaulle) qui évoluent en quatre groupements depuis

quelques mois sur ce site, grâce au financement du Pdar. Ces jardiniers sont, cependant,

gui, le Pdar (cofinancé par le Congo et la Banque mondiale) a déjà dépensé de plus 230 mil-

confrontés à quelques difficultés liées, entre autres, à la sécurisation du site qui, faute d'une clôture, expose les plantations aux hippopotames provenant du Djoué.

Pour aménager le site de Nsoun-

lions de FCFA pour la construction de 4 châteaux d'eau, l'acquisition des motopompes, la mise en place d'un système d'irrigation, une dotation en intrants et matériels agricoles etc.

Lopelle Mboussa Gassia

GENDARMERIE NATIONALE

Plus de 70 agents promus au premier trimestre 2017

La cérémonie de port d'insignes de grade qui s'est déroulée le 11 janvier, au commandement de cette composante de la force publique à Brazzaville, a été marquée, entre autres, par la remise symbolique des matériels militaires par des gendarmes admis à faire valoir leurs droits à la retraite

Environ 77 gendarmes se sont distingués au titre du 1er trimestre 2017. Parmi eux, il y a onze officiers supérieurs (deux colonels, deux lieutenants colonels et sept commandants) ; onze officiers subalternes (sept capitaines et quatre lieutenants), ainsi qu'une cinquantaine de sous-officiers dont six adjudants-chefs, vingt adjudants et vingt-neuf maréchaux de logis-chefs. Promu au grade de colonel, Bed Florentin Mbika pense que cette marque de confiance du commandement de la gendarmerie nationale traduit le point de



Le commandant de la gendarmerie congratulant les promus ; une vue des sous-officiers promus ; crédit photo Adiac

responsabilité. « Ce n'est pas pour moi que j'ai été fait colonel même si j'en tire de la fierté. J'ai été fait colonel pour le bien de la gendarmerie et l'intérêt du service. Je suis chef d'état-major de région de Brazzaville, cela veut dire que je tiens présent », s'est-il exprimé, invitant les non

promus à redoubler d'efforts et à se mettre au travail pour mériter de la confiance du commandement.

Elevé lui aussi au grade de colonel, Hermann Adelphe Ulrich Mouassiposo-Mackonguy a traduit sa gratitude à l'endroit du commandement pour avoir retenu sa candidature dès le 1er tri-

mestre. « Mes sentiments sont également les sentiments de joie et de responsabilité parce qu'on demanderait encore plus de devoir et d'exemplarité. Le secret c'est juste le travail et la discipline comme on nous le demande à la gendarmerie », a laissé entendre le commandant du

groupement des transports aériens, basé à Maya-Maya.

Encourageant les promus, le commandant de la gendarmerie nationale, le général Paul Victor Moigny, leur a demandé d'intérioriser les orientations du chef suprême des armées, Denis Sassou N'Guesso, prescrites lors du réveillon d'armes du 31 décembre 2016. « Pour vous, promus du premier trimestre, cela doit être une interpellation. Posez-vous la question de savoir pourquoi ? Vous saurez alors le poids des nouveaux insignes que vous venez de porter sur vos épaules. Le commandement vous a observés, et la République vous récompense ce jour. Cela doit être ressenti par vous à la fois comme un honneur et comme une immense responsabilité », a rappelé Paul Victor Moigny, précisant que cela devrait être une leçon à capitaliser fortement.

Parfait Wilfried Douniama

GAMBIE

La médiation ouest-africaine attendue à Banjul vendredi

Les médiateurs de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) dans la crise gambienne, qui devaient se rendre à Banjul mercredi pour faire pression sur Yahya Jammeh de manière à ce qu'il accepte le résultat de l'élection du 1^{er} décembre et renonce à se maintenir au pouvoir, ont finalement décidé de reporter leur mission à la date du 13 janvier.

« A la demande du président gambien Yahya Jammeh, la mission de médiation de haut niveau de la Cédéao menée par le président nigérian, Muhammadu Buhari, a repoussé sa visite à Banjul, la capitale de la Gambie, à vendredi », a annoncé le porte-parole de la présidence nigérienne Garba Shehu dans un communiqué. Il a affirmé que malgré le report de la mission, la médiation régionale entendait toujours faire respecter la Constitution gambienne. « Malgré le retard pris, le mandat de la Cédéao sera accompli », a-t-il souligné.

Cette seconde mission de la Cédéao à Banjul, après celle du 13 décembre, sera composée du chef de l'Etat nigérian, Muhammadu Buhari, de son homologue, Ellen Johnson Sirleaf, du Libéria et l'ancien président du Ghana, John Dramani Mahama. Les présidents nigérian et nigérien ont été nommés médiateurs dans la crise politique gambienne par les dirigeants de cet espace communautaire après la défaite de Yahya Jammeh face au candidat de l'opposition, Adama Barrow, qu'il a d'abord concédée, avant de se rétracter.

La médiation de la Cédéao est at-

tendue à Banjul alors que lundi, le ministre nigérian des Affaires étrangères, Geoffrey Onyeama, avait déclaré que le recours à la force pourrait être envisagé en dernier recours pour permettre un transfert du pouvoir. « La violence doit être évitée, mais rien n'est exclu », avait-il affirmé à Abuja, la

« La violence doit être évitée, mais rien n'est exclu »,

capitale du Nigeria.

Pour l'heure, et selon le président de la Cour suprême gambienne, Emmanuel Fagbenle, cette juridiction est dans l'impossibilité de statuer sur le recours du chef de l'Etat Yahya Jammeh contre sa défaite électorale face à l'opposant Adama Barrow avant plusieurs mois, faute de juges. « Nous ne pourrions statuer que lorsque la Cour sera au complet, avec l'arrivée de juges attendus du Nigeria et de Sierra Leone dans les prochains mois », a-t-il précisé lors d'une audience sur ce dossier, ajoutant que ces deux pays africains avaient indiqué ne pas disposer de magistrats pour

remplir cette mission dans l'immédiat.

Au lieu du 10 janvier comme prévu, l'audience sur le recours du président gambien a été renvoyée au 16 janvier, un ajournement qui devra permettre aux parties au litige de le résoudre pacifiquement avant que la transition entre Yahya Jammeh et Adama Barrow, avant la fin du mandat de l'actuel président prévu pour le 19 janvier.

A ce jour, trois recours ont été déposés à la Cour suprême par le parti de Yahya Jammeh pour contester la victoire d'Adama Bar-

row et demander l'annulation de l'élection, arguant d'irrégularités dans la comptabilisation des votes et l'organisation du scrutin. Le premier a été déposé le 13 décembre alors que les deux autres l'ont été le 3 janvier.

La Gambie, rappelons-le, traverse une crise depuis que Yahya Jammeh, au pouvoir depuis 1994, a annoncé le 9 décembre qu'il ne reconnaissait plus sa défaite à l'élection présidentielle du 1er décembre, une semaine après avoir pourtant félicité l'homme d'affaires, Adama Barrow, pour sa victoire.

Nestor N'Gampoula

ANGOLA

La Sonangol appelée à reprendre l'exploitation de ses puits pétroliers en Irak

Le ministre irakien du pétrole, Jabbar al-Luaibi, a demandé à la compagnie angolaise de reprendre l'exploitation de ses puits pétroliers récupérés à l'organisation Etat islamique à Mossoul, en Irak.

Dans une invitation rendue publique le mardi 10 janvier, le ministre a appelé la Sonangol « à reprendre ses activités dans des champs pétroliers au sud de Mossoul après l'arrêt des feux déclenchés par les djihadistes du groupe EI ».

Selon un communiqué, Jabbar al-Luaibi a exprimé sa requête pour permettre à la Sonangol de « développer des champs de Qayyarah et Najmah », lors d'une réunion avec le directeur administratif de la compagnie, Edson dos Santos.

L'an dernier, les forces irakiennes avaient repris à l'EI le contrôle des champs suscités, mais des colonnes de fumée toxique ont continué de s'y échapper longtemps après le recul des djihadistes qui avaient mis le feu sur ces puits pour ralentir l'avancée des forces gouvernementales dans la région. La reprise de ces champs pétroliers a été rendue possible grâce l'offensive de l'armée régulière pour reconquérir la ville de Mossoul, le dernier grand bastion de l'EI en Irak. Depuis lors, et selon les autorités irakiennes, la quasi-totalité des puits incendiés par les djihadistes sont sous contrôle, à l'exception de neuf qui sont toujours en feu.

La Sonangol exploite le pétrole en Irak depuis la signature d'un contrat entre les deux parties en 2009. Fort malheureusement, elle s'était retirée du pays en février 2014, en raison de la détérioration de la situation politique. Et quelques mois plus tard, l'EI s'emparait de vastes étendues du territoire au nord et à l'ouest de Bagdad, mais depuis le lancement de l'offensive des forces régulières le 17 octobre dernier sur Mossoul, ces islamistes ont perdu du terrain face à l'armée irakienne. L'Irak, qui tire la majorité de ses revenus du pétrole, a été très affecté par la baisse des prix du brut, alors que le pays mène une guerre coûteuse contre l'EI.

N.N'G.

VISION 4
 - Reportage
 - Documentaire
 - Breaking-News
 - Votre Actualité
24H/24
Canal 304
DU BOUQUET CANAL +

TNT CANAL+ AFRICA eutelsat TV+

Situé à l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)
CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49



LE RESEAU DES SMARTPHONES

**APPELLE LA RDC
AU TARIF LOCAL**

Et encore moins cher
vers **Airtel RDC**

AG Partners 



OBAMA

Fin crispée pour deux mandats de référence

Une petite larme qu'il écrase du bout du doigt lors de son discours d'adieu, le 10 janvier à Chicago, ainsi se clôturera, ce 20 janvier 2017, l'Obamania. Dans une certaine mélancolie.

Pour le président Barack Obama, lui-même, comme pour ces hommes et ces femmes, Noirs, Blancs, Jaunes et Rouges, qui étaient pratiquement tombés sous son charme et l'avaient élu, y compris en dehors du corps électoral du pays qu'il a gouverné huit ans durant, une grande page de l'histoire se tourne. Sans se refermer entièrement. L'histoire du fils d'un Africain noir et d'une Américaine blanche, qui gravit les échelons de la hiérarchie administrative et politique de la grande nation de l'Oncle Sam, toujours hantée par le racisme mais toujours lucide, puis devint, à 47 ans, le 44^e et premier président noir de la première puissance mondiale, les Etats-Unis d'Amérique.

Son premier mandat, en 2008, Obama l'avait gagné haut la main contre un homme du sérail républicain, vétéran de la guerre du Vietnam, qui en porte toujours les stigmates, le sénateur John McCain. Il rempile sans coup férir contre un autre candidat républicain, Mitt Romney, en 2012, récompensé de ses efforts sur le plan économique, mais déroutant en politique étrangère quand on considère le conservatisme belliciste à la peau dure de certains caciques de l'establishment américain.

A la vérité, Obama a redoré le blason des Etats-Unis après les deux mandats calamiteux de son prédécesseur, Georges Bush Junior ; deux mandats vertigineux comme

le sont certains films d'action sortis des studios d'Hollywood, justement. Irak, Afghanistan, Soudan, etc., ont été les terrains sur lesquels, arguant de sa force absolue, le « gendarme du monde » - c'est ce qu'on dit des Etats-Unis- a laissé des plumes. A cette époque-là, le touriste, l'homme d'affaires, le diplomate, en un mot, le citoyen américain projetait chez les autres citoyens du monde, à tort

À la vérité, Obama a redoré le blason des Etats-Unis...

pourtant, l'image de l'inimitié incarnée. Barack Obama a sorti l'Amérique de ce cauchemar.

S'il n'a pas été un guerrier de la trempe d'un Bush enlisé malgré tout en Irak et en Afghanistan, Obama a gagné de nombreuses batailles : sous sa présidence, la traque menée dix ans durant contre le cerveau-penseur présumé des attentats du 11 septembre 2001, aux Etats-Unis, Oussama Ben Laden, a connu son épilogue. Le 1^{er} mai 2011, le commandant-en-chef annonçait la fin de course de l'homme le plus recherché des services et des forces armées de son pays, qui l'avaient enfin trouvé et tué dans sa cachette d'Abbottâbad au Pakistan.

Svelte et toujours élégant comme un



Le président Barack Obama prononçant son discours d'adieu (DR)

vrai diplomate, Barack Obama a ensuite glané des victoires sur cet autre front qui fait la force des Etats-Unis : pas de guerre avec l'Iran, mais un accord historique sur le nucléaire du pays des Ayatollah ; impossible de quitter la scène sans défaire les cordes rouillées de ce que les relations enragées de la guerre froide, longue de plus de 50 ans, avaient laissées, notamment avec Cuba. Obama et Raul Castro, le frère et héritier de Fidel, l'ennemi juré de ses prédécesseurs, se sont rencontrés à diverses occasions pour regarder le futur ; pas de position figée sur le conflit israélo-palestinien, ou de parti pris pour l'un et l'autre des belligérants. Au contraire, une volonté de les départager qui, il est vrai, a eu de peine à faire l'unanimité dans une affaire dont les profondeurs sont abyssales. Là, par contre, où le président Obama est paru partial, du moins aux

yeux d'une certaine opinion, c'est sa relation avec l'Europe. Beaucoup trop proche de ses alliés historiques pour ne voir dans les pressentiments

Svelte et toujours élégant comme un vrai diplomate, Barack Obama a glané des victoires sur cet autre front qui fait la force des Etats-Unis

russes, exprimés en regard de la montée en puissance de l'Otan à ses frontières, que les gesticulations de nostalgiques de l'Empire soviétique. Il va devoir quitter la Maison Blanche sans adresser officiellement la parole à Vladimir Poutine, fâchés tous les deux du fait de la crise ukrainienne et de la guerre syrienne. En revanche, malgré tant de frictions avec

la Chine, Obama est resté constant sur la nécessité de ne pas agacer continuellement un partenaire dont les épaules se sont élargies au fil des ans et lui arrive à la cheville.

A propos de crispation de fin de mandat pour Obama, voyons comment s'est terminée la présidentielle américaine du 8 novembre dernier. Après avoir jeté toutes ses forces dans la bataille en faveur de la candidate démocrate, Hillary Clinton, qui ne l'a pas gagnée, le président Obama a perdu au même titre que sa protégée. Il n'est pas en bons termes avec son successeur, Donald Trump. Il a pris conscience, avec amertume, que ce dernier risque de prendre un chiffon, de l'asperger de diluant et s'employer méthodiquement à effacer du tableau Amérique tous les écrits rappelant l'action qu'il a menée durant ses deux brillants mandats. Un homme blessé dans son amour propre, pourrait-on dire.

Le 8 novembre 2016, c'est comme si Obama avait sollicité un troisième mandat et l'a perdu, comme s'il avait multiplié par zéro cette Obamania qui a fait rêver plus d'un terrien aux quatre coins du monde. Pour tout dire, Barack Hussein Obama ne passera pas inaperçu. Pour cela, il devra remercier ses compatriotes et son pays de l'avoir hissé à leur tête, même si, là également, il doit être conscient, la grande Amérique n'a pas fini avec les regards outranciers que l'on adresse au voisin en le jugeant par la couleur de sa peau. Enfin, là n'est pas son affaire personnelle et ne le sera jamais !

Gankama N'Siah

TOYOTA = 100% CFAO

100% GARANTIE CONSTRUCTEUR + 100% PIÈCES D'ORIGINE



CFAO MOTORS

cfaogroup.com

Pointe-Noire : 13 Rue Côte Mariva
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
Facebook : cfaomotorscongo.com
www.cfaomotors-congo.com

BP 1110 - Tél.: (242) 05 313 29 97 / 05 550 17 78 / 06 665 44 65
BP 247 - Tél.: (242) 05 313 29 98 / 05 504 93 33 / 06 665 14 39

DISTRIBUTEUR OFFICIEL



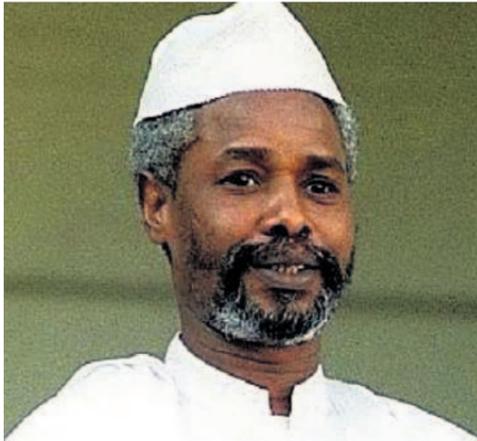
TOYOTA

PROCÈS HISSÈNE HABRÉ

Des milliers de victimes risquent d'être privées d'indemnisation

Les avocats des parties civiles ont affirmé, au procès en appel de l'ex-président tchadien, devant le tribunal spécial africain à Dakar, que des milliers de victimes de Hissène Habré risquent de ne pas obtenir réparation, faute d'identification.

« Le jugement condamnant M. Habré risque d'exclure des milliers de personnes qui ont droit à des réparations », a déclaré Jacqueline Moudeïna, une avocate des victimes, au deuxième jour du procès en appel, en l'absence de l'accusé. Les critères retenus pour obtenir réparation, l'identification et l'audition des victimes « posent problème », a expliqué Me Moudeïna. « Les critères retenus par la Chambre pour l'indemnisation sont en marge de la pratique pénale internationale », selon Me Houssine, qui a appelé à la souplesse dans l'admission des preuves en matière de réparation, citant la jurisprudence de la Cour pénale internationale dans l'affaire Jean-Pierre Bemba.



Hissène Habré (DR)

Hissène Habré, 74 ans, a été condamné le 30 mai pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité, tortures et viols par les Chambres africaines extraordinaires (CAE), créées en vertu d'un accord entre l'Union africaine (UA) et le Sénégal, où il s'est réfugié après avoir été renversé en décembre 1990 par l'actuel président tchadien Idriss Déby Itno. Il a ensuite été condamné en juillet, à payer jusqu'à 20 millions

de francs CFA par victime. Une commission d'enquête tchadienne estime à 40.000 morts le bilan de la répression sous son régime. « La Chambre dit qu'elle ne peut indemniser que les victimes qui ont été nommément identifiées. Nous sommes dans l'impossibilité d'avoir des actes de notoriété pour toutes les victimes et toutes les victimes n'ont pas eu les moyens de venir à N'Djamena pour être auditionnées », a déclaré Philippe Houssine.

Le président de la Chambre d'assises d'appel, Wafi Ougadèye, a suspendu l'audience jusqu'à mercredi, pour un réquisitoire du parquet qui sera suivi d'éventuelles réponses de la défense et des parties civiles. La décision finale est attendue d'ici au 30 avril, date d'expiration du mandat du tribunal. Le verdict sera définitif. En cas de condamnation, Hissène Habré purgera sa peine au Sénégal ou dans un autre pays de l'UA.

Josiane Mambou Loukoula

CÔTE D'IVOIRE

Amadou Gon Coulibaly nommé Premier ministre, Daniel Kablan Duncan promu vice-président

Démis le 9 janvier au poste de Premier ministre avec son gouvernement, Daniel Kablan Duncan a été promu vice-président de la République, un poste créé par la nouvelle constitution ivoirienne. Il a été remplacé par Amadou Gon Coulibaly, secrétaire général de la présidence.

Le poste de vice-président fait de Daniel Kablan Duncan le numéro 2 du pays. Il est appelé à assurer la continuité de l'Etat, garantir la stabilité de la Côte d'Ivoire en cas de décès ou d'incapacité du président de la République à exercer son mandat.

Il a été remplacé comme chef de gouvernement, par Amadou Gon Coulibaly, jusqu'ici ministre d'Etat et secrétaire général à la présidence. Il a été chargé par le président Alassane Ouattara de nommer son gouvernement dans les meilleurs délais. Ingénieur ETP de formation, ce diplômé du Centre des hautes études de la construction de Paris (CHEC), est né le 10 février 1959. Homme de confiance, Amadou Gon Coulibaly a été le directeur de campagne du président actuel, Alassane Ouattara pour les élections en novembre 2008. Il est député, secrétaire général délégué du Rassemblement des républicains (RDR) et maire de la ville de Korhogo, il a notamment occupé le poste de ministre de l'Agriculture (2002-2010). L'Assemblée nationale a préféré de son côté garder Guillaume Soro au perchoir.

Noël Ndong



Daniel Kablan Duncan (DR)



BUROTOP IRIS

TELEFUNKEN

Le Géant allemand des téléviseurs











LED 32" HD: 159 000 Fcfa

LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa

LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa

LED 55" FULL HD SMART: 549 000 Fcfa

LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

NÉCROLOGIE



Okana Chuco, agent Des Dépêches de Brazzaville, Koko Vanessa Tiesther ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur fils Okana Exaucée Yoan survenu ce dimanche 08 janvier 2017 à l'hôpital de base de Talangai. La veillée mortuaire se tient au n° 19 de la rue Mossaka Ouenzé (réf : av. Boueta-Mbongo, arrêt Jane Viale) La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Antoine Massamba agent des Dépêches de Brazzaville et la famille N'Salala Diahouakou Samba ont la profonde douleur d'annoncer aux paroissiens de Sainte Marie Vianey de Mouléké, le décès de leur mère Madeleine Makaya, survenu le 6 janvier 2017 à 2h du matin au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 10 de la rue Moussana-Moungali Brazzaville. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Soyez le premier sur la **4G Turbo** au Congo

Parcourez l'univers à une **Vitesse Ultra rapide.**

-  Passez vos appels vidéos sans ralentissement;
-  Visionnez vos vidéos préférées en streaming sans perte de vitesse;
-  Multipliez par 15 la vitesse du téléchargement de vos fichiers;
-  Pilotez vos jeux vidéos en ligne, en direct et en réseau.



MTN CONGO



MTN CONGO



@MTN_123



MTN CONGO



APPLICATION DE L'ACCORD DU 31 DÉCEMBRE

Controverse autour de la taille du gouvernement et de la composition du comité de suivi

Dans leurs propositions respectives remises le 10 janvier à la Cenco, la Majorité présidentielle (MP) et le Rassemblement n'ont pas la même idée de la taille du futur gouvernement et de la composition du Conseil national de transition.

Les discussions autour de l'arrangement particulier censé dégager une voie consensuelle quant à la mise en œuvre de l'accord de la Saint-Sylvestre se poursuivent sous la médiation des évêques catholiques. Pour l'heure, il s'agit de fondre en un tout les propositions émises par les différentes composantes. Un exercice laborieux qui requiert du tact et une dose de sagesse de la part des princes de l'Église au regard des divergences qui caractérisent les propositions émises par les composantes. Toutes n'ont pas une même perception des enjeux. Concernant par exemple le Conseil national pour le suivi de la transition, la personne d'Étienne Tshisekedi comme président paraît ne pas poser problème au niveau de la MP qui lorgne plutôt un des trois postes de vice-président de cette structure. Pour la coalition au pouvoir, les deux autres postes devront être attribués respectivement à la société civile et à l'opposition signataire de l'accord de la Cité de l'Union africaine. Le Rassemblement, quant à lui, entend avoir un représentant à la vice-présidence qui œuvrera à côté de celui du Front pour le respect



Les participants au Dialogue de la Cité de l'UA

de la Constitution et de la MP. Si Étienne Tshisekedi a été désigné comme personnalité historique transcendant ainsi les clivages politiques, le Rassemblement se donne le droit de réclamer une vice-présidence, ce qui paraît être de trop pour la MP qui n'entend pas se laisser bernier. En embuscade, le Front pour le respect

de la Constitution avec le MLC et alliés à la manœuvre continue de revendiquer la présidence du comité de suivi faisant ainsi fi de la désignation d'Étienne Tshisekedi à ce poste. Autre sujet d'achoppement, la taille du prochain gouvernement. Pour la majorité, il devra se former sur la base de l'exécutif actuel avec une soixantaine

de membres, « du fait de sa fonction d'union nationale » alors que le Rassemblement en suggère quarante-cinq membres « pour des raisons d'austérité budgétaire ». Les prochains jours nous en diront davantage sur ce débat qui ne fait que commencer.

Alain Diasso

MÉDIAS

FFJ en ordre de bataille pour le poste de haut conseiller au Csac

Cette organisation, qui est, avec Journaliste en Danger, l'une des deux structures actives ayant une réelle emprise sur les médias et les journalistes sur l'ensemble du pays, se propose de donner un candidat, fort d'un large consensus de membres de l'organisation, qui est un fêrus de la presse, ancien expert médias à l'ex-Haute autorité des médias (HAM), et ancien membre de la Commission de discipline de l'UNPC.

L'Accord global et inclusif signé le 31 décembre 2016 rappelle également la fin du mandat électif de hauts conseillers du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (Csac), appelant ainsi à la désignation de nouveaux.

Des sources proches des organisations de défense de la liberté de la presse, il ressort que les deux principales organisations de la filière dont Journaliste en danger (JED) et Freedom for journalist (FFJ) seraient en train de peaufiner les dossiers de candidature de leurs postulants au prorata du quota qui leur est réservé des deux personnes au sein de cet organe public de régulation de l'espace médiatique de la RDC. Précisions de FFJ

Contacté, le chargé d'assistance judiciaire et d'aide légale à FFJ, Me Gérard Nkashama, a confirmé, pour sa part, l'information sur le dépôt par son organisation, de la candidature de son champion à l'élection que devrait organiser incessamment l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC). Mais sur le nom du candidat, l'avocat est resté aphone, précisant cependant que le candidat, fort d'un large consensus de membres de l'organisation, est un fêrus de la presse, ancien expert médias à l'ex-Haute autorité des médias (Ham) devenue le Csac, et ancien membre de la Commission de discipline de l'UNPC et éminent membre de FFJ. « Notre

candidat dont vous connaîtrez bientôt l'identité est un défenseur acharné de la liberté de la presse, bastonné et humilié par la cause des journalistes et des médias et qui veut aujourd'hui apporter une certaine révolution dans la manière de réguler les médias », a soutenu Me Gérard Nkashama. C'est légitime, a poursuivi le juriste, que lorsqu'on s'estime en mesure de briguer un poste, qu'on s'y essaie. Notre candidat, a-t-il ajouté, a la posture qu'il faut puisqu'il l'a démontré en menant une lutte pour obtenir la libération des journalistes, au péril de sa vie, mais aussi de proposer des réformes bénéfiques à l'actuelle évolution et révolution des médias dans notre pays. Selon le chargé d'assistance judiciaire et d'aide légale à FFJ, la candidature devrait être déposée le plus tôt possible à l'UNPC, organe compétent pour convoquer l'électorat. « Nous allons empêcher aux organisations qui n'ont pas pour première mission la défense de la liberté de la presse de s'infiltrer et prétendre s'aligner en vue de participer à cette compétition, lorsque nous savons pertinemment bien que seuls JED et FFJ ont prouvé à l'opinion qu'ils sont bien deux grandes organisations de défense de la liberté de la presse ayant une réelle emprise sur les médias et les journalistes sur l'ensemble du pays. Ce serait d'ailleurs un plébiscite plutôt qu'une élection puisque ces deux organisations pourraient être les seules à concourir pour occuper les deux sièges prévus », a précisé cet avocat qui a également inscrit son nom dans la défense des droits de l'Homme. Il est noté, pour les actuels dirigeants du Csac, que si certains ont été élus par leurs corporations professionnelles, d'autres ont cependant été désignés par des institutions publiques.

Lucien Dianzenza

AFFAIRES FONCIÈRES

Les dernières mises en place de chefs de bureaux au coeur de la contestation

La province du Lualaba n'est pas d'accord avec les désignations provisoires des chefs de bureaux faites récemment.

Au menu de cette rencontre, les dernières mises en place des chefs de bureaux. Le ministre provincial était accompagné du conservateur des titres immobiliers Matthieu Mayani et d'un chef de cadastre. Pour la province du Lualaba, le secrétariat général ne peut pas faire des nominations qui relèvent de la seule compétence du ministre des Affaires foncières. Balayant du revers de la main toutes ces récentes nominations, la province de Lualaba vient de faire au ministre des Affaires foncières des propositions en bonne et due forme pour une nouvelle mise en place. Ces propositions font une suite logique et soutiennent l'esprit de la lettre du ministre des Affaires foncières annulant les mises en place faites de manière irrégulière. Il y a lieu de rappeler que la province du Lualaba comprend trois circonscriptions foncières : Kolwezi I qui couvre le territoire de Mutshatsha et la commune de Manika. Kolwezi II comprend le territoire de Lubudi et la commune de Dilala et Kolwezi III gère les territoires de Dilolo, Kapanga et Sandoa.

Le ministre a promis de faire diligence pour garantir la paix sociale en mettant en place de nouveaux cadres qui

vont faire fonctionner normalement les circonscriptions foncières de la province de Lualaba. Mis à part cette question, Felix Kabange Numbi et ses invités ont évoqué les lotissements fonciers issus des anciennes concessions minières de la Générale des carrières et des mines. « Ces lotissements devront être faits selon les règles en la matière », a insisté le ministre des Affaires foncières qui dit être disposé à travailler avec les autorités locales pour une bonne gestion foncière. L'on se rappellera que dans sa lettre du 9 janvier 2017 dont la copie a été transmise au président de la République, au Premier ministre, au vice- Premier ministre, ministre de l'Intérieur; au ministre d'État, ministre de la Décentralisation et Réformes institutionnelles, le secrétaire général aux Affaires foncières, le ministre des Affaires foncières, Félix Kabange, a interdit les mises en place faites dans les circonscriptions du Kongo central, Lualaba, Haut Katanga et ailleurs.

Qualifiées d'irrégulières puisqu'étant prises par le Secrétariat général, ces nominations ont lésé les chefs de bureaux désignés à leurs postes par arrêté ministériel. Dans le souci de restaurer l'ordre et d'apaiser les esprits, le ministre des Affaires foncières annonce la nullité de ces nominations et promet de régulariser la situation très prochainement.

Aline Nzunzi

DÉSIGNATION DU PREMIER MINISTRE

Le Rassemblement mise sur Félix Tshisekedi

Cette plate-forme de l'opposition a déposé mardi auprès de la Cénco ses propositions sur la mise en application de l'accord du 31 décembre en proposant le nom de Félix Tshisekedi comme candidat Premier ministre.

La situation va de plus en plus dans le sens de se décanter quant à la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre résultant des négociations directes entre la majorité et l'opposition sous la médiation de la Cénco. Les travaux liés à l'adoption de l'arrangement particulier censé définir les modalités pratiques relatives à l'application dudit accord se poursuivent au Centre interdiocésain. La journée du 11 janvier a été consacrée à la remise aux délégués des exemplaires des propositions faites par leurs composantes respectives, notamment sur le chronogramme électoral, la formation du gou-

vernement de transition, le comité de suivi. Chacune des composantes est appelée à analyser ces documents et proposer des amendements qui seront examinés en plénière de sorte qu'à la fin une mouture soit dégagée de manière consensuelle et dans l'intérêt de la population.

En attendant, le débat actuel s'articule sur la désignation du prochain Premier ministre censé provenir du Rassemblement, plate-forme de l'opposition cristallisée autour d'Étienne Tshisekedi. Là-dessus, le Rassemblement a déjà tranché. Le nom de Félix Tshisekedi, le fils biologique de l'opposant historique, figure comme candidat Premier ministre sur le document remis à la Cénco et contenant les propositions de la plate-forme sur la mise en application de l'accord du 31 décembre. Parlant au nom du Rassemblement, le coordonnateur de la Coalition des alliés d'Étienne Tshisekedi (CAT), Jean Pierre Lisanga Bon-

ganga, a indiqué que la tendance générale s'est dégagée autour de Félix Tshisekedi qui aurait reçu le quitus de la Dynamique de l'opposition et de l'Alternance pour la République, deux grandes plates-formes affiliées au Rassemblement.

Mais la désignation de Félix Tshisekedi - le secrétaire national aux relations extérieures promu secrétaire général adjoint de l'UDPS - à la primature de la transition est loin d'être digérée par le Front pour le respect de la Constitution, une autre composante de l'opposition bâtie autour du MLC qui pose un sérieux problème d'éthique. Étienne Tshisekedi, le père, ayant déjà été désigné au terme de l'accord signé le 31 décembre comme président du Conseil de suivi de la transition, organe chargé de veiller au respect des closes jusqu'aux élections prévues pour décembre 2017, le Front trouve indécent que l'on attribue la primature à son fils comme si le pays

était un bien privé de la galaxie thisekediste. Si la proposition passait au niveau des concertations que les prélats médiateurs mènent présentement, le Front note que « *Félix Tshisekedi se retrouvera en train de gérer la transition et son père en sera le contrôleur* ». Et Eve Bazaïba, la coordonnatrice du Front de trancher : « *On ne peut être juge et partie en même temps* ».

Des appréhensions que la CAT tente de balayer en soulignant qu'Étienne Tshisekedi a été désigné en tant que personnalité et par consensus à la tête du Conseil de suivi de la transition en raison du rôle qu'il a joué dans la lutte pour la démocratie en RDC. Il en serait de même pour le fils dont la candidature est cependant loin de rassurer surtout à la majorité présidentielle qui, sans se prononcer, brandit un critérium de nature à faire taire les ambitions du postulant. Pour la majorité présidentielle qui a aussi déposé ses propositions

sur l'application de l'accord du 31 décembre, le prochain Premier ministre devra être « diplomate, patriote et crédible, compétent, d'une forte personnalité et rassembleur ». En outre, il devra avoir une connaissance de grandes questions liées aux dossiers importants du pays et doté d'une expertise de gestion suffisante des affaires publiques ou équivalentes.

À tout prendre, il appartiendra aux évêques de bien arbitrer ce différend autour de la désignation du Premier ministre en tenant compte des intérêts particuliers des composantes appelées par ailleurs à mettre un peu d'eau dans leur vin en faisant des concessions nécessaires susceptibles de faire avancer les choses. Il y a lieu de faire diligence et célérité pour aller rapidement à l'essentiel, à savoir la tenue des élections et l'amélioration du social des Congolais.

Alain Diasso

FOOTBALL

Joyce Lomalisa figure dans l'équipe type de la CAF en 2016

C'est le seul joueur congolais retenu par la Confédération africaine de football dans son équipe-type pour l'année 2016. Joyce Lomalisa Mutambala a fait son trou au niveau africain avec sa prestation de facture à la quatrième édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan).

Le défenseur de l'AS V.Club, Joyce Lomalisa est le seul joueur congolais à figurer sur la liste de l'équipe type de la CAF, en 2016. Ce joueur fait également partie de la liste des vingt-trois Léopards de la RDC qui joueront la 31e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAF), prévue entre le 14 janvier et le 5 février 2017 au Gabon. En 2016, Joyce Lomalisa a connu une belle saison.

Il avait remporté le Chan avec les Léopards de la RDC en février dernier au Rwanda. En finale, les Léopards de la RDC avaient battu les Aigles du Mali sur le score de trois buts à zéro. Au niveau national, Joyce Lomalisa avait été vice-champion de la Ligue nationale de football (Linafoot) avec son club l'AS V.Club de Kinshasa.

Ainsi, le onze-tye de la CAF est composé du gardien Ougandais Denis Onyango (Mamelodi Sundowns/Afrique du Sud) et en défense, on retrouve l'Ivoirien Serge Aurier (Paris-Saint-Germain/France), le Tunisien Aymen Abdennouer (Valence/Espagne), l'Ivoirien Éric Bailly (Manchester United/Angleterre) et donc le Congolais de la RDC Joyce Lomalisa (AS Vita Club/RDC). Les milieux de terrain de l'équipe type sont le Zimbabwéen Khama Billiat (Mamelodi Sundowns/Afrique du Sud), le

Zambien Rainford Kalaba (TP Mazembe/RDC) et le Sud-Africain Keegan Dolly (Mamelodi Sundowns/Afrique du Sud).

Enfin, les attaquants figurant dans cette équipe type sont le Gabonais Pierre-Emerick Aubameyang (Borussia Dortmund/Allemagne), le Sénégalais



Le latéral gauche de V.Club Joyce Lomalisa Mutambala

lais Sadio Mane (Liverpool/Angleterre) et le ballon d'or africain 2016, l'Algérien Riyad Mahrez (Leicester City/Angleterre). Sur la liste des remplaçants, il y a le Tunsien Aymen Mathlouthi (Étoile du Sahel/Tunisie), le Sénégalais Kalidou Koulibaly (Naples/Italie), le Malien Salif Coulibaly (TP Mazembe/RDC), l'Algérien Islam Slimani (Leicester City/Angleterre), l'Égyptien Mohamed Salah (AS Roma/Italie), le Nigérian Kelechi Iheanacho (Manchester City/Angleterre) et un autre Nigérian Alex Iwobi (Arsenal/Angleterre).

Martin Engimo

Trésor Mputu retrouve l'aire de jeu

La Fédération internationale de football association (Fifa) a autorisé la Fédération congolaise de football association (Fécifa) à qualifier Trésor Mputu Mabi. L'organe faïtier du football mondial donnait ainsi suite à la dernière requête de la Fécifa introduite en mars 2016.

Le secrétaire général de l'instance congolaise du football, Grégoire Badi, a affirmé le 9 janvier 2017 avoir reçu le Certificat international du transfert (CTI) de Trésor Mputu, le 6 janvier, le qualifiant pour rejouer au football. Et la Fécifa l'a de ce fait inscrit dans l'effectif du Tout-Puissant Mazembe de Lubumbashi. Cette décision donne donc gain de cause à l'ancien capitaine des Corbeaux de l'Ex-Katanga dans son conflit avec le club angolais de Kabuscorp. « *Ne s'étant pas acquitté de la totalité de l'indemnité dans le transfert de Trésor Mputu, le club angolais de Kabuscorp doit payer une somme de 1.500.000\$ et des pénalités au TP Mazembe* », indique le site du club.

Trésor Mputu avait quitté le club angolais de Kabuscorp à la suite d'un conflit contractuel. Le club angolais avait contesté son départ à travers la Fédération angolaise de football et réclamait une indemnisation pour rupture abusive de contrat, devant les instances de la Fifa, lesquelles instances ont requalifié le joueur. Kabuscorp avait exigé à Trésor Mputu Mabi de payer une somme de 2 millions de dollars américains pour n'avoir pas conclu le contrat qui le liait au club angolais. Le club angolais avait introduit en janvier 2016 une demande d'indemnisation à la Fifa à l'égard de l'attaquant congolais pour avoir abandonné ce club, au mois d'avril 2015. Alors que le joueur ne pouvait plus fouler la pelouse, ses avocats présentaient ses moyens de défense à la Fifa et deux ans après, la Fifa, au regard des éléments en sa possession, vient d'autoriser Trésor Mputu à rejouer au football.

Le joueur, qui s'entraînait pendant tout ce temps à Mazembe, s'est exprimé, le 9 janvier 2017 à Lubumbashi, lors d'une conférence de presse. Il a à cet effet affirmé sa volonté de mettre ses talents au service de ce club, soulignant la nécessité de faire beaucoup d'entraî-

nements pour retrouver son niveau d'antan. « *Mazembe m'attend et je dois le servir. Mazembe a patienté depuis bientôt deux ans. Je ne jouais pas, mais je touchais le salaire et des primes. En ce moment si je pars ailleurs, là, je dois avoir un problème dans ma tête.* »



Trésor Mputu Mabi retrouve l'aire de jeu après deux ans de sevrage

C'est ainsi que je dis, je ne pense pas quitter mon club pour un autre ». L'ancien international a dit son regret d'avoir quitté le TPM, mais reste confiant pour son avenir après deux ans passés sans jouer. « *J'ai fait une bêtise qui m'a beaucoup coûté. J'ai fait presque deux ans de chômage et je ne pense pas le refaire* », a-t-il dit.

Et il compte se mettre résolument au travail : « *J'ai le foot dans le sang. Mais il me faudra beaucoup d'entraînements pour retrouver mon niveau d'antan. Je dois encore perdre du poids, ne plus être colérique sur le terrain* ». Trésor Mputu reconnaît que le club a connu beaucoup de changements du point de vue des entraîneurs, mais pas des joueurs. Et il tient à retrouver sa place, malgré la concurrence.

M.E.

CAN 2017

Les Léopards de la RDC au Gabon avec Kabananga

C'est déjà l'ambiance de la Coupe d'Afrique des nations au sein de la sélection RD-congolaise qui a fini sa préparation au Centre d'excellence de la Confédération africaine de football (CAF) de Mbankono au Cameroun. Et l'on souligne le changement au sein de l'effectif avec le remplacement d'Hervé Kagé par Junior Kabananga.

Les Léopards de la RDC ont quitté le 11 janvier 2017 le Centre d'excellence de la CAF de Mbankomo au Cameroun pour le Gabon où va se dérouler, du 14 janvier au 5 février, la 31e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2017). L'information a été livrée par le media officer des Léopards, Jerry Angengwa, à partir du Cameroun. Ce changement est consécutif à l'annulation du match amical qui devait opposer la RDC au Zimbabwe qui a préféré disputer le même jour une rencontre de préparation contre le Cameroun.

Toutefois, les Léopards ont livré un second match amical, le 9 janvier, au Centre d'excellence de Mbankomo, contre la formation d'Apejes FC de Mfou, un club de première division du championnat national de football du Cameroun. Les pou-
lains du sélectionneur Florent



Les Léopards de la RDC

Ibenge se sont promenés face à cette équipe par cinq buts à zéro, avec les réalisations de Jonathan Bolingi, Paul-José Mpoku et Neeskens Kebano en première période, et un doublé de Cédric Bakambu au cours de la deu-

xième moitié de la partie. Apejes FC de Mfou est détenteur de la coupe du Cameroun et occupe actuellement la 11e position du championnat camerounais avec 43 points, loin derrière le leader, l'UMS de Loum (70 points).

Notons que junior Kabanganga, dont le nom ne figurait pas sur la liste des 23 joueurs publiés par la CAF, a finalement été repris. Il continue donc son stage au Cameroun avec ses coéquipiers et fera le déplacement du Ga-

bon. L'on apprend qu'il y aurait eu méprise, c'est plutôt Hervé Kagé de Genk en Belgique qui a quitté le groupe, a déclaré Théo Binamungu de la Fécofa, récemment revenu du Gabon.

Martin Enyimo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



FOOTBALL

Des clubs en manque d'espace d'entraînement dans la ville océane

Depuis quelques années, les équipes de football de la capitale économique, engagées au championnat national d'élite, vivent un véritable calvaire dû à la récupération des terrains d'entraînement par la mairie.

Il y a plus de 5 ans le stade Anselmi où s'entraîne Munisport, l'équipe championne de la Coupe du Congo en 2004, s'est transformé en un garage des engins appartenant à certaines sociétés installées à Pointe-Noire. Ce terrain mythique, qui avait reçu le Roi Pélé et son équipe du Brésil en 1969 pendant sa tournée africaine dans le cadre des préparatifs à la Coupe du Monde, a perdu totalement sa fonction originelle.

Munisport est contraint de partager les lieux avec les engins. Cette peine n'étant pas suffisante pour les gérants de ces espaces, en 2015 alors que V Club Mokanda est qualifié en Coupe de la CAF, le Club s'est vu expulser du lieu où il s'entraînait à l'OCH pour des raisons d'installation du marché provisoire alimentaire à la suite de la fermeture du marché domaniale de Lumumba appelé Grand marché pour les



Le stade Tata Loboko «crédit photo adiac»

travaux.

Les autorités administratives ont donc obligé ce club de rejoindre Munisport à Anselmi où ils ont partagé la saison dernière le bout de terrain chacun. Cette situation a été l'une des causes de contre performance de ces équipes au championnat national dont la conséquence la plus grave est la relégation de Munisport et V Club en division inférieure.

Soulignons que la Ligue de football du Kouilou, qui a présenté ces dernières saisons sept clubs en championnat national d'élite, ne se retrouve plus qu'avec quatre équipes. Mais cette année encore, l'une d'entre elles, à savoir Nico Nicoyé, vient de subir le même sort. Le stade Tata Loboko situé dans l'arrondissement 3 TiéTié où s'entraînait Nico Nicoyé a été attribué à Brasco durant les festivités de fin d'année

pour des fins commerciales. La société des boissons a donc signé un contrat avec les autorités locales pour l'organisation d'une kermesse jusqu'au 15 janvier. Des informations recueillies sur les lieux, Nico Nicoyé ne va pas regagner son terrain d'ici peu car l'espace sera après cette date occupé par une autre société de la place pour des mêmes raisons jusqu'au mois de mars. Cette équipe est affectée au terrain EPB à baguette d'or dans le même arrondissement pour rejoindre les équipes qui occupent ces lieux.

De même, le stade Kokolo Copa situé dans l'arrondissement 2 Mvou-Mvou, qui facilitait les entraînements des jeunes amateurs de football et abritait chaque week-end les matches amicaux des vétérans, est également, occupé pour une kermesse. Enfin, à défaut des conditions adéquates que nécessite actuellement le football moderne, les équipes manquent même ce qui est fondamental. Que peut-on alors attendre des clubs de Pointe-Noire qui sont engagés aux différentes compétitions de la ligue et de la Fécofoot cette saison sportive, 2016-2017 ?

La Rédaction

Forces africaines et respect des Constitutions à l'agenda du sommet Afrique-France à Bamako

Le sommet Afrique-France s'ouvre vendredi à Bamako, capitale d'un Mali en état d'urgence, sous le thème du partenariat, de la paix et de l'émergence, au moment où Paris insiste sur la nécessité d'une défense africaine et le respect des règles constitutionnelles.

Une trentaine de présidents, y compris d'Afrique anglophone, sont attendus au sommet des chefs d'État et de gouvernement samedi, au lendemain de la conférence des ministres des Affaires étrangères, selon les organisateurs maliens et français. « Plus de 10.000 hommes sont mobilisés pour la couverture sécuritaire, dont 700 pour la sécurité des hautes personnalités », a indiqué le président du comité d'organisation, Abdoullah Coulibaly.

La journée de vendredi sera exceptionnellement chômée afin de faciliter la circulation dans la capitale malienne.

Au chapitre de la sécurité continentale, l'objectif fixé au sommet de Paris en 2013 de former 20.000 militaires africains par an a été non seulement tenu, mais même dépassé en 2016, et l'effectif devrait atteindre 25.000 dans les trois prochaines années, selon des sources diplomatiques françaises.

Cette formation, qui vise à diminuer la nécessité d'interventions militaires de Paris, comme celles en cours au Mali ou en République centrafricaine, est désormais la mission principale de certaines importantes bases françaises en Afrique, comme Dakar, Libreville ou Djibouti, a-t-on précisé.

Mais les besoins restent im-

menses. Le Mali ne dispose actuellement que d'environ six bataillons opérationnels, largement insuffisants pour contrôler un territoire d'1,2 million de km² sans l'appui des forces de l'ONU et de l'opération française Barkhane, selon les mêmes sources.

Gambie et RDC au menu

Les participants au sommet discuteront également des crises politiques déclarées ou latentes sur le continent.

Parmi les principaux sujets de préoccupation, la Gambie, où Yahya Jammeh veut rester au pouvoir après l'expiration de son mandat le 19 janvier, le temps que la justice statue sur ses recours électoraux, et la République démocratique du Congo (RDC), où Joseph Kabila a obtenu une prolongation de son mandat jusqu'à l'organisation d'une présidentielle à la fin de l'année. Sur ce dernier point, « l'accord du 31 décembre (entre le pouvoir et l'opposition congolaise, NDLR) est plutôt un bon accord », a-t-on estimé de source diplomatique française, soulignant qu'il exclut pendant cette période de transition une révision de la Constitution interdisant à M. Kabila de se représenter.

« Ces deux dossiers renvoient à la nécessité de faire encore mieux respecter les Constitutions et d'avoir des élections plus transparentes, un thème fort évoqué à plusieurs reprises par le président français, François Hollande et qui sera donc à nouveau à l'ordre du jour », a-t-on indiqué de même source.

Un autre sujet important, celui des migrants africains en Europe, source fréquente de tensions entre pays européens

et africains, sera également à l'ordre du jour, mais il ne sera pas question de discuter d'éventuels accords de réadmission des migrants expulsés, a-t-on souligné de sources diplomatiques.

Une polémique avait éclaté entre les Pays-Bas et le Mali en décembre après la publication par la diplomatie néerlandaise d'un communiqué saluant la conclusion, lors d'une visite à Bamako du ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, Bert Koenders, d'un accord entre l'Union européenne (UE) et le Mali sur le « retour des demandeurs d'asile refusés ». Le Mali avait vigoureusement démenti, tandis que les Pays-Bas évoquaient un accord de principe.

Un plan d'action adopté au sommet de La Valette en novembre 2015 entre États européens et africains prévoit un fonds financier de l'Union européenne (UE) d'1,8 milliard d'euros pour aider les pays africains à endiguer les flux de migrants.

L'UE cherche à négocier avec plusieurs pays africains à forte émigration des accords de renforcement de la coopération économique en échange du rapatriement de leurs ressortissants.

Sur ce volet du développement, l'objectif défini en 2013 d'un engagement de 20 milliards d'euros sur cinq ans d'investissements en Afrique de l'Agence française de développement (AFD), sous forme de prêts et de dons, soit quatre milliards par an, a été atteint, avec 12 milliards sur les trois premières années, selon Paris. Le sommet permettra de porter cet engagement à 5 milliards d'euros par an à l'horizon 2019, selon des sources diplomatiques françaises.

AFP

COMPLEXE SPORTIF DE LA VILLE CÔTIÈRE

L'état des bancs de touche déplaît au public

À quelques jours du démarrage du championnat national de football ligue 1, les bancs de touche du Complexe sportif de Pointe-Noire se trouvent dans un état de délabrement avancé.



Une vue des bancs de touche du Complexe sportif

Après l'image de l'aire de jeu du complexe sportif, la deuxième image qui frappe les yeux des spectateurs sont ses bancs de touche. Car ils sont dans un état déplorable. Le constat a été fait par les Dépêches de Brazzaville lors du tournoi d'amitié organisé par Cara. Outre cette dégradation avancée des bancs de touche qui n'ont plus



Une banderole servant de toit des bancs de touche

de toit, plusieurs sièges des gradins ont été arrachés. Par ailleurs, les garde-fous qui servent de sécurité aux spectateurs sont rouillés et même cassés.

Cet état très lamentable du plus grand stade de la ville océane devrait attirer l'attention des gestionnaires des installations sportives afin de réaliser quelques travaux de réaménagement avant le démarrage du championnat.

Charlem Léa Legnoki

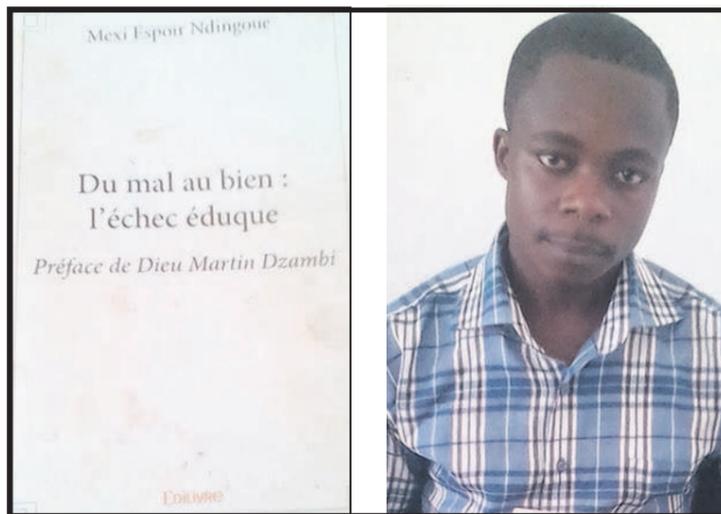
LIVRE

Mexi Espoir Ndingoue publie « Du mal au bien : l'échec éduque »

Ce roman de 62 pages démontre comment l'échec éduque l'homme dans la société, particulièrement dans le domaine politique. Il est paru en décembre 2016 aux éditions Edilivre, à Paris.

L'auteur raconte l'histoire d'un homme appelé Okanivami, qui devient président de la République à Ivutu à la suite d'une transition dans son pays. Ce dernier abuse de son pouvoir tout en confiant sa souveraineté à sa femme emmenant le pays vers un déclin, avant que son pouvoir ne soit renversé.

Après son renversement du pouvoir par Moukassa à l'issue des élections présidentielles, il prend conscience et analyse les



principaux faits qui ont causé sa chute. Et, quand il revient de nouveau au pouvoir, Okanivami comprend qu'il faut se corriger, il ne faut plus confier le pouvoir

à sa femme, ne plus tolérer la gabegie financière, ne pas non seulement se borner au pétrole comme matière première mais aussi pratiquer l'élevage, l'agri-

culture, la pêche tout en les valorisant.

L'auteur parle de la politique, au sens général. Pour lui, le livre n'éduque pas seulement l'homme politique mais toute personne dans la société. L'exemple de Marcel, l'oncle de Okanivami dont l'auteur fait état n'est pas un homme politique. Ce dernier a abandonné sa femme et ses enfants lorsqu'il percevait sa pension au profit d'une jeune maîtresse. Il est trahi par sa jeune femme qu'il a surprise avec un homme. Tous ses efforts ont été multipliés par zéro. Marcel s'est rendu compte que, sa génération et celle de la jeune femme ne coïncidaient pas, d'où l'échec. Il rejoint sa famille qu'il avait

abandonné. « L'échec éduque ».

L'auteur sollicite le soutien de tous pour présenter son livre au public.

Mexi Espoir Ndingoue est de nationalité congolaise. Un autre ouvrage sur le droit civil des personnes au Congo et un recueil de poèmes sont en chantier, a annoncé l'auteur. Il est étudiant en troisième année de droit privé à l'université Marien-Ngouabi. « *Du mal au bien : l'échec éduque* » est son premier roman, actuellement disponible dans les librairies en ligne. « *L'écriture est un besoin principal pour moi, c'est ma manière de contribuer à l'émergence de l'Afrique* », a souligné Mexi Espoir Ndingoue.

Rosalie Bindika

Echos de la CAN 2017

GROUPE A

Les Lycaons bissau-guinéens à la découverte de l'Afrique

Bourreaux des Diables rouges, les Lycaons vont découvrir la scène continentale au Gabon. Pour sa première participation, la Guinée équatoriale va disputer le match d'ouverture face au Panthères, le 14 février.

Tombeurs de deux anciens champions d'Afrique (Zambie et Congo) lors des éliminatoires, les Bissau-guinéens pourront s'appuyer sur une base de joueurs évoluant dans les trois premières divisions portugaises (13, dont 5 en 1re division) et quelques pensionnaires d'autres championnats européens (Grèce, Turquie, Italie, France, Espagne, Pologne).

Si Amido Baldé et Cicero Casimero sont absents en raison d'une première partie de saison blanche à Funchal et Coimbra, le vétéran Boujundji Ca est bien présent, au même titre que l'atout offensif principal, Zezinho.

Mais dans un groupe de vieux routiers de la CAN (Gabon, Burkina et Cameroun), les Lycaons seront handicapés par leur inexpérience du haut niveau, dans les buts, sur le banc ou en attaque. Mais en s'appuyant sur les qualités affichées depuis dix-huit mois, la Guinée Bissau pourrait continuer à être empêcheur de tourner en rond.

Liste des 23 Lycaons

Gardiens : Papa Mbaye (Agua-dulce/8^e division/Espagne); Jonas Mendes (Salgueiros/3^e division/Portugal); Rui Dabo (Cova da Piedade/2^e division/Portugal).

Défenseurs : Mamadu Cande (Tondela/Portugal); Eridson (Freamunde/2^e division/Portugal); Emmanuel Mendy (CA Pulpileno/4^e division/Espagne); Rudinilson Silva (Lechia Gdansk/Pologne); Agostinho Soares (Sporting Covilha/2^e division/Portugal); Juary Soares (Mafra/3^e division/Portugal); Tomás Dabó (Arouca/Portugal).

Milieux : Nanisio Soares (Felgueiras/4^e division/Portugal) Tony Silva et Zezinho (Levadiakos/Grèce); Idrissa Camara (Avellino/2^e division/Italie); Francisco Junior (Stromsgodset IF/Norvège); Bocundji Cá (Paris FC/3^e division/France) Piqueti (Sporting Braga B/2^e division/Portugal); Sana Camará (Académico Viseu/2^e division/Portugal).

Attaquants : Joao Mario (GD Chaves/Portugal); Aldair Baldé (Olhanense/Portugal); Abel Camara (Belenenses/Portugal); Frédéric Mendy (Ulsan Hyundai/Corée du Sud); Leocisio Sami (Akhisar Belediyespor/Turquie).

Sélectionneur : Baciro Candé (Guinée-Bissau).

Groupe B

Les Lions du Sénégal dans la continuité des éliminatoires

Aliou Cissé, le sélectionneur du Sénégal, a misé sur le groupe mis en place lors des éliminatoires pour aborder cette CAN 2017. Globalement équilibré, le groupe sénégalais impressionne par sa force de frappe offensive avec Sadio Mané, Keita Baldé et le vétéran Moussa Sow.

Impressionnante lors des éliminatoires (6 victoires en autant de matchs), la sélection sénégalaise sera l'une des équipes à suivre lors de la CAN 2017. Avec des joueurs de qualité dans tous les secteurs de jeu, les Lions de la Teranga semblent avoir toutes les cartes en main pour se hisser, au moins, dans le dernier carré.

Nommé au lendemain de l'échec cuisant de la CAN 2015 (élimination au premier tour), Aliou Cissé a su imposer sa marque au sein de la tanière, écartant quelques éléments comme Demba Ba, Damé Ndoye ou Papiss Cissé. Désormais, l'équipe sénégalaise, qui conserve une force de frappe prometteuse, penche moins vers l'avant. La charnière Koulibaly-Mbodj est un gage de solidité et le trio Gueye-Ndoye-Kouyaté allie



Le onze de départ de l'Egypte lors du match de préparation face à la Tunisie (Mohamed El-Shahed / AFP)

expérience et impact physique. Mais l'atout numéro un du Sénégal est bien évidemment Sadio Mané. Le milieu offensif de Liverpool, 3^e du Ballon d'or africain, est en grande forme (9 buts en Premier League) et demeure l'un des meilleurs joueurs du continent.

Dans un groupe B relevé, avec l'Algérie, la Tunisie et, dans une moindre mesure, le Zimbabwe, les Lions Indomptables auront besoin de cadres à leur top niveau pour ne pas décevoir une fois de plus. Car depuis la 4^e place de l'édition 2006, le Sénégal ne répond plus présent sur la scène continentale.

Les 23 Lions du Sénégal

Gardiens : Abdoulaye Diallo (Caykur Rizespor/Turquie); Khadim Ndiaye (Horoya/Guinée); Pape Seydou Ndiaye (Niarry Tally).

Défenseurs : Saliou Ciss (Valenciennes/2^e division/France); Lamine Gassama (Alanyaspor/Turquie); Kalidou Koulibaly (Naples/Italie); Cheikh Mbengue (Saint-Etienne/France); Kara Mbodj (Anderlecht/Belgique); Zargo Touré (Lorient/France).

Milieux : Mohamed Diamé (Newcastle/2^e division/Angleterre); Papakouli Diop (Espanyol Barcelone/Espagne); Idrissa Gueye (Everton/Angleterre); Cheikhou Kouyaté (West Ham/

Angleterre); Papa Alioune Ndiaye (Osmanlispor/Turquie); Cheikh Ndoye (Angers/France); Henri Saivet (Saint-Etienne/France).

Attaquants : Keita Baldé (Lazio Rome/Italie); Famara Diedhiou (Angers/France); Mame Biram Diouf (Stoke City/Angleterre); Moussa Konaté (FC Sion/Suisse); Sadio Mané (Liverpool/Angleterre); Ismaïla Sarr (FC Metz/2^e division/France); Moussa Sow (Fenerbahçe/Turquie).

Sélectionneur : Aliou Cissé (Sénégal).

Groupe D

L'Egypte avec ses Pharaons locaux et ses stars Hector

Cuper, le sélectionneur argentin de l'Egypte, s'est appuyé sur les grands clubs locaux pour constituer son groupe (12). Mais les stars européennes sont également présentes, dont l'incontournable Mohamed Salah, le maître à jouer des Pharaons. Notons également la présence du quadruple champion d'Afrique, Essam El Hadary.

Comme à son habitude, l'Egypte s'appuie sur les éléments issus des clubs phares du championnat local (Zamalek et Al Ahly). Et si Hector Cuper n'a pas dérogé à la règle, les proportions sont moindres que par le passé (12 sur 23).

Car avec Mohamed Salah (AS

Roma), Elneny (Arsenal), Elmo-hamady (Hull City) ou encore Gaber, l'Egypte a désormais plusieurs stars confirmées en Europe. Dans les années 2000, seul Zidan et Hassan avaient réussi à briller sur la durée en dehors de leurs frontières.

Septuples champions d'Afrique, l'Egypte court après son lustre passé depuis le Printemps arabe. Orphelin, malgré l'émergence de Salah, du génial Aboutreika, le groupe égyptien pourra compter sur le vétéran El Hadary (43 ans) pour inculquer la culture de la gagne : le gardien de Wadi Degla a remporté 4 CAN (1998, 2006, 2008 et 2010) et autant de Ligue des champions (2001, 2005, 2006 et 2008).

Davantage outsiders que favoris, les Pharaons sont placés dans le groupe D. Et auront fort à faire face au Ghana, au Mali et à l'Ouganda.

Les 23 Pharaons d'Egypte

Gardiens : Sherif Ekrany (Al Ahly), Essam El Hadary (Wadi Degla), Ahmed El Shennawy (Zamalek)

Défenseurs : Ahmed Fathy, Ahmed Hegazy et Saad Samir (Al Ahly), Ahmed Dwidar et Ali Gabr (Zamalek), Ahmed Elmohamady (Hull City/Angleterre), Omar Gaber (FC Bâle/Suisse), Karim Hafez (Lens/2^e division/France), Mohamed Abdel-Shafi (Ahly Jeddah/Arabie Saoudite)

Milieux : Tarek Hamed et Ibrahim Salah (Zamalek), Abdallah El Said (Al Ahly), Mahmoud Hassan (Mouscron/Belgique), Mohamed Elneny (Arsenal/Angleterre), Amr Warda (Panetolikos/Grèce)

Attaquants : Ahmed Hassan (Braga/Portugal), Marwan Mohsen (Al Ahly), Mahmoud Abdel-Moneim (Ahly Jeddah/Arabie Saoudite), Mohamed Salah (Roma/Italie), Ramadan Sobhy (Stoke City/Angleterre)

Sélectionneur: Hector Cuper (Argentine)

Camille Delourme